

Procès-verbal de Visite de contrôle périodique d'une installation électrique non-domestique à basse et à très basse tensionVisite effectuée par : **Roland FRANÇOIS**Date de visite : **31/08/2021**Date d'émission : **06/09/2021**Annexes : schémas de circuits : **0** ; plans de position : **0** ; documents des influences externes : **0** ; autre annexe : **0**

NB : Nous attirons votre attention sur le code du bien-être Livre III – Titre 2 Installations Electriques concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail.

1. Identification :Adresse de l'installation : **Becquaert Valérie, 76 Rue de Membre à 5550 Bohan**Installation contrôlée : **Installation basse tension Gîtes «Cœur de Bohan» excepté la porte de garage**Gestionnaire : **Idem****2. Base du contrôle :****RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (RGIE) - Livre 1 (AR 08/09/2019).****Arrêté du Gouvernement Wallon du 01/04/2010 – Code Wallon du Tourisme****3. Conclusion :**

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies au point 2.

Nous vous invitons à tenir compte des observations reprises dans le présent rapport.

Le prochain contrôle est à effectuer avant le 31/08/2026

4. Caractéristiques de l'installation

4.1. Alimentation :

Tension nominale existante : 3x230V Source : Réseau de distribution public BT - Compteur n°16048354 - Icc 3 kA
Schéma de mise à la terre : TT
Protection générale : 60 A
Alimentation tableau principal : type VVB 3 x 50 mm².
Interrupteur général : 63A / 300 mA Type A.

4.2. Dossier de l'installation électrique :

- Schéma des circuits : sur place,
- Plans de position : sur place,
- Influences externes : sur place,
- Plans de position des prises de terre : dérogation Partie 8.
- Liste des voies d'évacuation et des lieux à évacuation difficile : dérogation Partie 8.
- Installations de sécurité et/ou installations critiques : non présentes, suivant l'information de Mme Becquaert. V.
 - o Plan des installations de sécurité et/ou critiques :
 - o Liste des installations de sécurité et/ou critiques :
- Analyse de risques ancienne installation électrique (avant le 01/01/1983) : non applicable.
- Analyse de risques installation électrique ancien RGIE (avant le 01/06/2020) aux infractions nouveau RGIE: non applicable.

4.3. Prise de terre, circuits, protections :

Type de prise de terre : piquet(s) ; barre horizontale Emplacement du sectionneur de terre : terrasse arrière du bâtiment

Tableaux :

Nom	Alimentation de	Type	Section (mm ²)	Nb circuits	Nb circ réserve
TGBT A hall entrée	Compteur	VVB	3x50	26	2
TD B	TGBT (circuit S 25A III)	VVB	4G6	4	1
TD bar (privé)	TGBT (circuit M 20 III)	VFVB	4x6	10	

5. Contrôle

5.1. Base :

Type de contrôle : Chapitre 6.5. Visite de contrôle

Section 8.4.4. Visite de contrôle d'une ancienne installation électrique non-domestique dans des lieux ou ne sont pas occupées des personnes visées par l'article 2 de la loi sur le bien-être au travail du 4/08/1996.

Sous-section 4.2.4.4. Protection contre les chocs électriques par contacts indirects dans les lieux non-domestiques.

Dérogations : Chapitre 8.3. Dispositions dérogatoires pour les installations électriques non-domestiques existantes.

5.2. Mesures / Essais :

- Résistance de dispersion de la prise de terre : 13,8 Ω
- Isolement : toutes les mesures d'isolement ont donné des valeurs satisfaisantes mesure : 0,86 M Ω
- Divers :

L'éclairage de secours est constitué de 9 blocs autonomes, fonctionnalité de l'enclenchement : en ordre.

6. Infractions

Néant.

7. Observations

L'installation électrique garage n'a pas fait l'objet du contrôle.

Procès-verbal de Visite de contrôle de bon état et fonctionnement d'une installation de détection automatique d'incendie

Visite effectuée par : **Roland FRANÇOIS**

Pour Enercetek asbl,

Date de visite : **31/08/2021**



V. EYMARD, Ing
Directeur

Date d'émission : **06/09/2021**

1. Identification :

Adresse de l'installation : **Gîtes «Cœur de Bohan», 76 Rue de Membre à 5550 Bohan**

Gestionnaire : **Becquaert Valérie, 76 Rue de Membre à 5550 Bohan**

Installation contrôlée : **Installation Gîtes excepté la partie privée**

2. Base du contrôle :

Bon état et fonctionnement : ce contrôle se limite exclusivement à faire un contrôle d'activation de détecteurs par sondage et à contrôler si le signal des détecteurs est correctement affiché sur la centrale. Nous ne nous prononçons pas sur d'autres aspects de la sécurité prévus dans les prescriptions applicables tels que la NBN S21-100. Nous vous invitons à faire exécuter un contrôle plus étendu de ces aspects de la sécurité.

NBN S21-100 – Installation non-Généralisée

3. Conclusion

Au vu des différents essais et vérifications, nous pouvons conclure qu'au jour du contrôle, l'installation était en bon état de fonctionnement.

Veuillez également tenir compte des remarques mentionnées.

4. Contrôle :

Représentant de l'exploitant : **Becquaert Valérie.**

Accessibilité : toutes les parties de l'installation étaient accessibles pour le contrôle.

Contrôle du bon état et fonctionnement de l'installation de détection automatique d'incendie.

Contrôle de l'installation d'annonce.

Contrôle du fonctionnement des asservissements.

Contrôle de l'installation d'alarme

4.1. Description de l'installation automatique d'incendie

L'installation est constituée d'un central conventionnel.

Central : Hall sanitaire

Marque	Modèle	N° de série	Type	Nbre de boucles
Smartline	020-4	Inim 10/2020	Identification des boucles	16

Batteries :

Marque	Type	Capacité	Nombre
Genissis	NP3,4-12	3,4Ah – 12V	2

Détecteurs :

Technique	Marque	Type	Nombre
Optique	Aritech	DP 331 F	39
Optique	Aritech	DT 331 F	4

Boutons-poussoirs :

Marque	Type	Nombre
Smartline	Vitre à pousser	4

Asservissements :

Le contrôle des asservissements n'a porté que sur les signaux de sortie du central et non les asservissements mêmes.

Les asservissements comprennent les appareils suivants :

- Alarme acoustique,
- Transmission automatique.

Plan des compartimentages :

- Absent.

4.2. Contrôle de l'installation

4.2.1. Limites du contrôle

- Le contrôle concerne la vérification de l'état et le bon fonctionnement de l'installation, et non la conception de l'installation.
- Le contrôle se limite au central et aux détecteurs ainsi que les parties se trouvant entre ces derniers.

4.2.2. Méthode d'essai

Détecteurs de fumée : générateur de fumée, bombe aérosol.

Détecteur à effet thermique : générateur d'air chaud.

4.2.3. Contrôle du central

Emplacement	Hall sanitaire
Signaux acoustiques	En ordre
Lampes de signalisation	En ordre
Alimentation électricité : TGBT ; disjoncteur 2x16A ; VVB 3G2,5mm ²	En ordre
Alimentation d'électricité de secours	En ordre
Vérifications de fonctions	En ordre

Instructions : En ordre.

4.2.4. Remarques :

100% des détecteurs ont été essayés.

Les essais ont été exécutés avec alimentation par batteries.

Néant.

4.2.5. Conseils :

1. Remplacer le détecteur thermique par un détecteur optique dans le couloir réserve, chambre 4-6.
2. Répétiteur optique dessus porte ne fonctionne plus (grenier ; chambre 10 1^{er} étage).
3. Rétenteur de porte ne fonctionne plus.
4. Régler la tonalité de la sirène du hall 2^{ème} étage.

Boucle	Adr.	Nb	Type	Emplacement	Rép. opt.	Année test	Remarques
1		3	O	Bar	X	2021	
2		2	O	Cave	X	2021	
3		5	O	Salle restauration	X	2021	
4		1	O	Couloir central	X	2021	
		1	O	Vérandas			
		1	O	Buanderie	X	2021	
5		1	O	Chaufferie	2 X	2021	
6		3	O	Couloir réserve	X	2021	
		1	Th	Couloir réserve			1
7		1	Th	Cuisine	X	2021	
8		1	O	Chambre 1	X	2021	
		1	O	Chambre 2	X	2021	
		1	O	Chambre 3	X	2021	
		1	Th	Chambre 4	X	2021	1
		2	O	Chambre 5	X	2021	
		1	Th	Chambre 6	X	2021	1
		1	O	Débarras	X	2021	
9		2	O	Couloir 1 ^{er} étage		2021	
10		1	BP	Couloir 1 ^{er} étage		2021	
11		1	O	Chambre 7 2 ^{ème} étage	X	2021	
		1	O	Chambre 8 2 ^{ème} étage	X	2021	
		1	O	Chambre 9 2 ^{ème} étage	X	2021	
		1	O	Chambre 10 2 ^{ème} étage	X	2021	2
		1	O	Chambre 11 2 ^{ème} étage	X	2021	
		1	O	Débarras 2 ^{ème} étage	X	2021	
12		3	O	Couloir 2 ^{ème} étage		2021	
13		1	BP	Couloir 2 ^{ème} étage		2021	
14		2	O	Grenier 3 ^{ème} étage	X	2021	2
		1	O	Chambre 3 ^{ème} étage	X	2021	
		1	O	Débarras 3 ^{ème} étage	X	2021	
		1	O	Hall cage escalier			
15		1	BP	Hall cage escalier 3 ^{ème} étage		2021	
16		1	BP	Hall couloir bar Rez		2021	

4.1. Annexe : contrôle du fonctionnement des asservissements

Asservissements + endroit/numéros	Essais effectués	Remarques
Porte coupe-feu simple 2 ^{ème} étage	En ordre	3

4.2. Description de l'installation d'annonce

4.2.1. Description

L'annonce est réalisée à l'aide de :

- ligne téléphonique directe, transmission automatique.

L'installation comprend : x sirènes type

Numéro	Nom de la personne ou société	Fonction
0475/900 840	Becquaert Valérie	Gérante propriétaire

4.2.2. Contrôle de l'installation

Le nombre de postes d'annonce est suffisant.

Les liaisons nécessaires étaient assurées pendant l'essai.

Test de fonctionnement

Le message était suffisamment audible et clair pour les personnes ou sociétés qui ont reçu le message.

Le numéro de rappel est mentionné dans le message.

Remarques : néant

4.3. Description de l'installation d'alarme

4.3.1. Description

L'alarme est effectuée à l'aide de sirènes commandées par le central d'alerte.

Fonctionnement : 1 détecteur + temporisation de 3 minutes enclenche l'alarme ;

2 détecteurs et/ou 1 BP enclenche l'alarme.

L'installation comprend : 2 sirènes Roshini

Nombre	Localisation	Remarque
1	Hall bar	En ordre
1	Hall 2 ^{ème} étage	Voir remarque 4

4.3.2. Contrôle de l'installation d'alarme

Les signaux ou avis d'alarme sont perceptibles par toutes les personnes présentes.

Les signaux ou avis d'alarme ne créent pas de confusion avec d'autres signaux ou avis.